



Personnes à charge autres que conjoint ou concubin (Nom - Prénoms)	Sexe M F	Date de Naissance	En nourrice ou en crèche	Etudes primaires secondaires ou assimilées	Etudes supérieures	Handicapé	Service militaire	Demandeur d'emploi	N'est plus à charge
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Cadre réservé au Correspondant Local</b>	<b>RESSOURCES DU FOYER ANNEE N-1 ou N-2 (EN EUROS)</b> si application du quotient familial
RESSOURCES ANNUELLES AGENT, CONJOINT ET AUTRES (A) : .....	
NOMBRE DE PARTS (B) : ..... QUOTIENT FAMILIAL(C) : ..... <b>C = A : B : 12</b>	

Conformément à la loi n°78-17 du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés :  
Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Un droit d'accès et de rectification est à votre disposition auprès de votre Comité. En cas de non réponse aux questions du présent document, vous ne pourrez bénéficier des prestations du COGOHR.

☞ **ATTENTION** : Cet imprimé accompagné des pièces justificatives n'est recevable que s'il est daté et signé conjointement par l'agent et le Correspondant de l'Établissement.

**DOSSIER RECEVABLE QU'APRES ETUDE PAR LES SERVICES DU COGOHR.**

**J'AI BIEN NOTE QUE PAR MON REFUS DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT MES RESSOURCES ET MA SITUATION FAMILIALE, JE RENONCE POUR L'ANNEE EN COURS AUX PRESTATIONS.**

Cadre réservé au contrôle par la Comptabilité du COGOHR

NOM – PRENOMS ET SIGNATURE DU CORRESPONDANT LOCAL DE L'ETABLISSEMENT, CACHET ET DATE  Reçu le .....	A ..... Le ..... SIGNATURE DE L'ADHERENT <i>Toute fausse déclaration est sujette à poursuite (article 441.7 du code pénal)</i>
	LE PRESIDENT DU COGOHR,                      LE DIRECTEUR DU COGOHR,

# PIECES A FOURNIR POUR LES AIDES REMBOURSABLES

## 1 - VOYAGE :

3000,00 € max sur 20 mois = 150 € / mois

- 1 formulaire de demande
- Dernier bulletin de paye
- 1 relevé d'identité bancaire au nom de l'agent
- 1 facture pro forma de l'agence avec indication du prix du billet d'avion, de train et prix du séjour, précisant la compagnie aérienne, les noms des passagers, ainsi que les dates du voyage ou facture acquittée d'au moins 30 % pour Air France et les autres agences de voyages ou facture acquittée en totalité si la transaction est faite par INTERNET
- Tout justificatif utile (photocopie du livret de famille), si la conjoint(e) et (ou) les enfants voyagent
- 3 derniers relevés de compte sous pli cacheté
- Dernier avis d'impôt
- Déclaration sur l'honneur des prêts en cours et des prêts sollicités auprès d'autres organismes.

## 2 - ACQUISITION DE L'HABITATION PRINCIPALE :

15 0000,00 € sur 48 mois = 312,50 € / mois

- 1 formulaire de demande
- Dernier bulletin de paye
- 1 relevé d'identité bancaire au nom de l'agent
- 1 photocopie du livret de famille (si nécessaire)
- 3 derniers relevés de compte sous pli cacheté
- Dernier avis d'impôt
- Déclaration sur l'honneur des prêts en cours.

### a) Pour l'achat d'un terrain sur lequel sera construite la résidence principale :

- Une attestation notariée spécifiant le montant total de l'opération (les compromis de vente ne sont pas acceptés)

### b) Pour la construction de la résidence principale :

- Une copie de l'acte ou attestation notariée
- Un devis estimatif certifié, établi par un entrepreneur inscrit au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers
- Une copie du permis de construire
- Attestation DROC (Déclaration d'Ouverture de Chantier) si permis de construire supérieur à 1 an

### c) Pour l'achat de la résidence principale (maison ou appartement) :

- Une attestation notariée spécifiant le montant total de l'opération (les compromis de vente ne sont pas acceptés).

### Si un prêt acquisition a déjà été obtenu au COGOHR :

- La preuve de la vente de l'ancien bien

## 3 - AMELIORATION DE L'HABITATION PRINCIPALE :

10 000,00 € max sur 40 mois = 250,00 € / mois

- 1 formulaire de demande
- Dernier bulletin de paye
- 1 relevé d'identité bancaire au nom de l'agent
- 1 photocopie du livret de famille (si nécessaire) ou attestation de concubinage
- Une copie de l'acte ou attestation notariée
- Un devis estimatif certifié, établi par un entrepreneur inscrit au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers + une facture acquittée d'au moins 10 % des travaux (après accord du prêt)
- Si l'adhérent fait lui-même les travaux, il devra fournir un descriptif chiffré des travaux ainsi qu'une facture acquittée d'au moins 10 % des fournitures (après accord du prêt)
- 3 derniers relevés de compte sous pli cacheté
- Dernier avis d'impôt
- Déclaration sur l'honneur des prêts en cours.

Si l'adresse de l'acte ou de l'attestation notariée est différente de celle figurant sur le dossier :

- Certificat d'adressage de – 6 mois
- ou
- Justificatif d'adresse de – 3 mois

## 4 - SPECIAL ETUDES :

4 500,00 € max sur 15 ou 24 mois = 300,00 € / mois ou 187,50 € / mois

- 1 formulaire de demande
- Dernier bulletin de paye
- 1 relevé d'identité bancaire au nom de l'agent
- 1 bulletin d'inscription à l'Université ou à l'École ou l'organisme de formation (de l'année scolaire en cours) en précisant dans ces deux derniers cas le niveau d'entrée exigé
- 1 photocopie du livret de famille
- 3 derniers relevés de compte sous pli cacheté
- Dernier avis d'impôt
- Déclaration sur l'honneur des prêts en cours.

## 5 - MENAGE :

4 000,00 € max sur 15 ou 24 mois = 266,66 € / mois ou 166,66 € / mois

- 1 formulaire de demande
- Dernier bulletin de paye
- 1 relevé d'identité bancaire au nom de l'agent
- 1 courrier motivé de l'agent accompagné des justificatifs utiles (devis) + une facture d'acompte d'au moins 20 % (après accord du prêt)
- 3 derniers relevés de compte sous pli cacheté
- Dernier avis d'impôt
- Déclaration sur l'honneur des prêts en cours.

### Pour l'achat d'un véhicule d'occasion :

- L'attestation de cession du véhicule
- La carte grise barrée
- L'attestation de paiement du vendeur daté et signé par les 2 parties indiquant le nom du vendeur, de l'acheteur, le montant payé et le mode de paiement.

## 6 - EXCEPTIONNEL :

2 500,00 € sur 20 mois = 125,00 € / mois

- 1 formulaire de demande
- Dernier bulletin de paye
- 1 relevé d'identité bancaire au nom de l'agent
- 1 courrier motivé de l'agent se trouvant dans une situation exceptionnelle accompagné des justificatifs utiles (devis, factures, etc...)
- 3 derniers relevés de compte sous pli cacheté
- Derniers avis d'impôt
- Déclaration sur l'honneur des prêts en cours.

Un dossier ne comportant pas de pièces justificatives prouvant les difficultés de l'agent sera systématiquement refusé.

**N.B. : ne pas oublier de fournir les pièces nécessaires pour les personnes en concubinage (attestation de concubinage, avis d'impôt du concubin(e) et personnes pacsées (copie contrat).**

**Les agents en concubinage doivent obligatoirement fournir leurs avis d'impôts (de la même année).**

**-Si les adresses sont différentes et que le concubinage date de moins de 2 ans : l'agent pourra fournir un justificatif d'adresse pour son/sa conjoint (e) (factures d'eau, ou d'électricité, ou de téléphone fixe) pour compléter sa demande.**

**-Si le concubinage date de plus de 2 ans, les avis d'impôts sont obligatoires et doit comporter la même adresse d'imposition.**

**RAPPEL : TOUT DOSSIER ENVOYE AU COGOHR DOIT ETRE COMPLET (TOUTES LES PIECES DEMANDEES DOIVENT ETRE JOINTES AU MOMENT DE L'ENVOI).**

**ATTENTION : LES AGENTS CONTRACTUELS NE BENEFICIERONT PAS DES AIDES REMBOURSABLES ACQUISITION ET AMELIORATION DE L'HABITAT SAUF LES AGENTS CONTRACTUELS CDI.**

# **DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE REMBOURSABLE AU COGOHR**

- Dernier avis d'impôt** (notamment le feuillet où apparaît les salaires, traitements, pensions, et assimilés, etc. + les revenus fonciers).

- 3 derniers relevés de compte** du 1<sup>er</sup> au 30/31 de chaque mois avec le solde du mois

*(Par exemple, du 1<sup>er</sup> au 31 Mars, du 1<sup>er</sup> au 30 Avril et du 1<sup>er</sup> au 31 Mai)*

Doit apparaître sur les relevés de compte :

- Les salaires de l'adhérent
- Les prêts et crédits
- Le solde de chaque mois.

- Attestation sur l'honneur des prêts**

*(Se procurer l'attestation type auprès des correspondants locaux).*

- Caution solidaire**

*(Si besoin d'inclure le salaire du conjoint pour calcul taux d'endettement)*

- Attestation de caution solidaire  
*(Se procurer l'attestation type auprès des correspondants locaux)*
- Dernier bulletin de salaire du cautionnaire ou bulletin de pension
- Dernier avis d'imposition du cautionnaire *(si différent de celui de l'adhérent)*
- Attestation sur l'honneur des prêts du cautionnaire
- Le dernier relevé de compte du cautionnaire (du 1<sup>er</sup> à la fin du mois, salaire, crédits)

TOUTES SES INFORMATIONS DOIVENT ETRE SOUS PLI CACHETE, SIGNE.

**DOSSIER INCOMPLET = DOSSIER EN ATTENTE = DELAI PLUS LONG**